

La Petite Entreprise Sàrl à but social



© La Petite Entreprise Sàrl

Fondée ce printemps en Valais, LPE - La Petite Entreprise Sàrl est une société privée à but social. Pour ses trois collaborateur-trice-s, un parcours atypique peut devenir une force sur le marché du travail. Ils présentent ici leur projet d'insertion.

Par **Jean-Daniel Jordan, Richard Crettenand et Ghislaine Glassey**, La Petite Entreprise, Evionnaz

Suite à un accident de parcours, une maladie ou un problème de vie, à cause d'une fragilité ou d'une différence, de nombreuses personnes sont marginalisées par l'économie privée et le marché du travail. Mais lorsque les différences sont valorisées, elles peuvent devenir des richesses. C'est sur cette conviction que LPE - La Petite Entreprise Sàrl a été créée [1]. Nous sommes persuadés qu'une vraie entreprise en accomplissant du vrai travail peut favoriser la réinsertion sociale et professionnelle.

La Petite Entreprise veut tendre la main à ceux que la vie a un peu bousculés, le temps pour eux de se remettre sur pied. Elle propose un lieu où redécouvrir un savoir-faire, un savoir-être, où progresser en étant encadré et accompagné. Entreprise d'insertion située dans l'économie marchande, elle socialise les personnes en difficulté et les forme « par l'exemple », en situation réelle de travail, pour les aider à satisfaire aux conditions d'accès du marché du travail.

Plusieurs valeurs partagées ont été à l'origine de notre projet : chacun a sa place dans la société ; aucun parcours de vie ne doit être stigmatisé ; chacun possède des ressources et des compétences qui, si elles sont découvertes et valorisées, peuvent être inestimables. Partant du principe que le travail est un art par lequel chacun peut s'exprimer et s'épanouir, notre entreprise est à la fois animée par l'enthousiasme et l'amour du travail bien fait, le professionnalisme et l'application, que par les valeurs de solidarité et de partage.

Nous avons donc uni nos forces et nos compétences – tant techniques et ouvrières que d'écoute et de compréhension – pour accueillir, encadrer et accompagner des personnes sur le chemin de leur réinsertion. Née en avril 2012 et basée à Evionnaz, LPE - La Petite Entreprise Sàrl s'est ainsi bâtie tant avec de la brique et du ciment qu'avec des valeurs prégnantes d'humanité. Elle accueille des personnes écartées du marché du travail et leur offre

des solutions innovantes pour lever les freins à l'insertion ainsi qu'une activité régulière et diversifiée. Au terme de leur parcours de réinsertion, un travail rémunéré permet aux participant·e·s de sortir progressivement des revenus d'assistance.

Parmi les trois artisans de l'entreprise, deux d'entre nous étant doués de leurs mains, nous avons opté pour une activité dans le secteur du bâtiment (déconstruction, débarras, petites constructions, nettoyages de chantiers), de l'environnement (entretien de la nature, de jardins, de chemins, aménagements extérieurs, nettoyages) et des déménagements. La troisième collaboratrice de l'équipe, travailleuse sociale, est spécialisée dans l'accompagnement social.

Une insertion progressive

LPE - La Petite Entreprise Sàrl est ouverte à toute personne bénéficiaire de l'aide sociale et désireuse de se réinsérer par l'exercice d'une activité professionnelle. Elle propose à chacun un parcours individualisé et un encadrement selon ses besoins. Notre activité est conçue en quatre phases.

Phase 1

- Stage pratique, au maximum 6 mois
- Objectifs : vérifier les compétences et les attitudes.

Phase 2

- Contrat de durée indéterminée (CDI) avec prise en charge d'une partie du salaire par l'aide sociale (Allocations d'initiation au travail)
- Objectifs : résoudre les problèmes identifiés durant le stage pratique.

Phase 3

- CDI hors subvention sociale, salaire horaire, taux de rendement déterminé, conditions adaptées si besoin.

Phase 4

- CDI hors de LPE - La Petite Entreprise, mise en évidence des forces (« a un bon esprit d'initiative », « reconnaît ses erreurs », etc.), des spécificités (« travaille mieux en petite équipe », « discret », etc.) et des limitations (« rendement de x% », « horaire journalier ne doit pas dépasser x heures », etc.)
- Proposition de suivi social et retour possible dans une phase précédente en cas de difficultés majeures.

A l'issue de chaque phase, si la personne ne parvient pas à entrer dans la suite du programme, des solutions adaptées sont cherchées avec elle et les personnes de son réseau socio-professionnel.

Un mode de financement particulier

Notre entreprise doit se financer à plus de 65% par le produit de son activité, c'est-à-dire de ses travaux dans le bâtiment, l'environnement et les déménagements. Elle reçoit des prestations du Service de l'action sociale de l'Etat du Valais par le paiement de frais d'encadrement, d'allocations d'initiation au travail et d'une aide au démarrage d'entreprise.

Si nous cherchons des solutions innovantes pour les participant·e·s à notre projet, nous avons aussi trouvé une solution originale pour trouver le capital de départ de notre société à responsabilité limitée. En fait, afin de créer l'entreprise et d'acheter du matériel professionnel, nous avons d'abord contacté les banques. Mais les cautions et les intérêts hypothécaires qu'elles imposaient étaient rédhibitoires, d'autant qu'elles ne voulaient assumer aucun

risque. Nous avons donc cherché d'autres solutions et l'avons trouvée lors d'une rencontre avec un jeune homme qui a eu accident grave à 22 ans. Il est paraplégique. L'Assurance Invalidité a financé la fin de sa formation et il a désormais un travail fixe. Il ne peut pas travailler à plus de 60%. Il ne touche aucune rente de l'AI pour compenser le solde. Ses cotisations aux assurances sociales sont proportionnelles à son salaire à temps partiel et la constitution d'un 3e pilier était opportune pour compenser la faiblesse de son plan de prévoyance. Concrètement, le jeune homme a décidé d'investir une part du capital qu'il avait reçu au moment de son accident sous forme de prêt dans notre entreprise. En échange, nous lui versons des intérêts rémunérateurs de ce capital qui servent à alimenter son 3ème pilier.

Cet exemple illustre notre démarche interne. Elle illustre aussi notre priorité externe : rechercher des solutions innovantes et en adéquation avec les réelles compétences et aptitudes des personnes tout au long du parcours de réinsertion au sein de notre entreprise.

L'aventure de LPE - La Petite Entreprise Sàrl a vu le jour grâce au soutien de plusieurs partenaires du monde du social. Ils ont validé et confirmé le besoin de telles entreprises et ont accordé leur confiance à notre projet. Nous travaillons en bonne collaboration avec eux. Tant le Service cantonal de l'action sociale que les assistants sociaux des centres médico-sociaux valaisans reconnaissent notre démarche et l'utilisent dans le dispositif des mesures de la Loi sur l'intégration et l'aide sociale de l'Etat du Valais.

Conscients de tous les ponts qu'il reste à construire pour que la différence devienne une force, nous espérons que d'autres entreprises sociales se développent. Nous serions heureux de leur faire profiter de nos premières expériences, de chercher et de mettre en place avec elles des solutions et des réponses aux problèmes d'insertion.

[1] Par Jean-Daniel Jordan, Richard Crettenand, Ghislaine Glassey, 079 753 74 69 - 079 220 52 60 - info@lapetiteentreprise.ch, LPE - La Petite Entreprise, Rue Centrale, Evionnaz